



ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



[Site Internet](#)

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Vendredi 30 Août 2019

Le bulletin d'adhésion 2019-2020 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

L'article qui vous explique tout sur l'adhésion [ICI](#)

Pour vous informer: notre [Site Internet](#) , notre compte [Facebook](#) , notre compte
twitter [@SNUIPP66](#)



[Facebook](#)



[@SNUIPP66](#)

Actus

Opérations de rentrée

CTSD de rentrée : ouvertures et fermetures de classes

Le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) de rentrée aura lieu le Mercredi 4 Septembre 2019 à la DSDEN à 9h. Des ouvertures et fermetures de classes y seront prononcées.

Vos représentants du SNUipp-FSU 66, organisation syndicale majoritaire, seront présents. Adjoint-e ou directeur-trice, faites-nous remonter au plus vite les effectifs de votre école en remplissant le formulaire [ICI](#)

Mouvement de rentrée

Les collègues encore sans poste, les victimes de fermeture de classe à la rentrée, seront convoqués ce **jeudi 5 septembre à 10h00 à la DSDEN** pour le mouvement de rentrée. L'administration publiera les postes vacants a priori mercredi après-midi (après le CTSD du matin).

Nous serons présents, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.
Ces résultats seront officialisés lors de la CAPD de l'après-midi.

En 2019/2020, c'est décidé je me (re)syndique au SNUipp-FSU !

Chacun peut avoir une raison particulière de se syndiquer, chacun peut aussi trouver une "bonne raison" pour ne pas le faire... Pour nous, se syndiquer c'est se donner un outil de défense individuel et collectif, mais aussi un outil de propositions pour améliorer et transformer l'école, pour améliorer les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves. Son efficacité repose sur ses adhérents : donc sur vous !

Je me syndique [ICI](#)

Direction d'école : la check-list de rentrée

A quelques jours de la pré-rentrée, revue de détail des multiples choses à faire pour préparer ce moment important. Une forme de « check-list » qui, si elle ne prétend pas à l'exhaustivité, pourra sans doute être utile aux directrices et directeurs d'école.

[Accès direct ici](#)

Rentrée : les nouveautés pour l'école et les personnels

Chaque nouvelle rentrée s'accompagne de son lot de nouveautés. Cette année, des changements liés à la loi pour l'école de la confiance s'ajoutent aux circulaires et autres mesures.

Tour d'horizon [en cliquant ici](#)

Septembre 2019. Quelle rentrée pour le 1er degré ?

Point 1 : Se rappeler que nous avons fait reculer Blanquer !

Pendant 2 ans, le ministre de la « confiance » n'a écouté personne. Il a imposé ses « réformes » malgré les avis négatifs du Conseil Supérieur de l'Éducation ou de quelque instance que ce soit, n'a tenu compte d'aucune interpellation syndicale... Le SNUipp-FSU lui avait pourtant montré dès le départ que nous ne sommes pas sur des « postures idéologiques », mais sur la défense constante des enseignant-es et d'une école égalitaire : lors de l'un des premiers CSE, le SNUipp-FSU a été l'un des seuls syndicats à voter POUR le décret permettant de revenir sur la semaine de 4,5 jours.

Dans la Loi Blanquer, la création des EPSF (établissements publics des savoirs fondamentaux) signifiait le dynamitage pur et simple du 1er degré, avec le rattachement des écoles à un collège, sous l'autorité du principal. La capacité de chaque école maternelle ou élémentaire à décider de son organisation et de ses choix pédagogiques, de manière collégiale grâce à son conseil des maîtres et au conseil d'école, était balayée. Or, sur ce point précis, NOUS AVONS GAGNÉ ! Le ministre qui sait tout sur tout mieux que tout le monde, a reculé, les EPSF ont été retirés de la Loi.

Pourquoi ? Parce que nous avons su construire un mouvement au long cours, de mars à juin 2019, avec l'appui des parents d'élèves. Nous avons alterné des actions locales : tractages les samedis matin, banderoles, occupations par les parents, rassemblements devant l'inspection et mairies, « écoles mortes »... avec des temps forts nationaux : manifestations le samedi avec les parents, et plusieurs journées de grève suivies de manière importante par la profession avec manifestations toniques. L'implication de nombreux élus locaux a également compté, puisque c'est au Sénat (la chambre des « élu-es des territoires ») que le recul a été officialisé... Nous pouvons tou-tes être fier-es de cette victoire. Et nous en souvenir pour la suite.

Point 2 : Être conscient-es que le rouleau compresseur Blanquer veut continuer d'avancer et que ce gouvernement attaque de toute part...

On l'a vu avec le **mouvement intra départemental** (affectations dans les écoles) du 1er degré : même si ça ne marche pas, même si ce qui avait été construit avant grâce au travail paritaire en CAPD dans tous les départements fonctionnait mieux et tenait compte des besoins locaux... eh bien le ministère impose quand même un logiciel qui a seulement pour but de nommer un maximum de collègues même sans tenir compte de leurs vœux, en particulier géographique.

Blanquer veut continuer les **évaluations nationales standardisées**, même si elles ne servent ni à améliorer le travail des enseignant-es, ni à développer la réussite des élèves (en fait, ces deux points vont de pair).

Blanquer veut **imposer des méthodes et des manuels**, les IEN sont à la tâche pour contrôler les emplois du temps et le travail des enseignant-es. On voulait de la formation pour être en capacité de construire la meilleure pédagogie possible ? Le ministère va tenter de nous imposer des protocoles tout prêts : ils veulent convaincre les enseignant-es qu'ils-elles ne savent pas. Qu'ils-elles ne sont pas légitimes à tâtonner, essayer, adapter, construire en progressant eux-mêmes, elles-mêmes chaque jour...

Ce gouvernement s'en prend à tout ce qui fonctionne :

- **la maternelle doit donc revoir sa copie.** Les programmes de 2015 ont été votés à l'unanimité par le Conseil Supérieur de l'Education ? Qu'à cela ne tienne. On efface tout et on « primarise ». Pour en savoir plus : lisez la circulaire de rentrée 2019.

- les écoles maternelles et élémentaires sont des lieux à taille humaine, où les élèves, mais aussi les parents se sentent bien ? Les décisions d'organisation ou les choix pédagogiques sont faits de manière indépendante, en toute responsabilité, par le conseil des maîtres-maîtresses, avec un directeur-trice qui coordonne, encourage, explique aux parents, veille à tous les grains ? IDEM

Qu'à cela ne tienne : 2 rapports viennent d'être publiés par le ministère pendant l'été pour remettre en débat les EPSF, ou « écoles du socle »... Ben oui, y'aurait plein d'économies à faire avec ça...

- **la Fonction publique permet de faire passer l'intérêt général avant tout ?** Les services publics sont là pour tou-tes les citoyen-nes, sur tout le territoire ? Le statut des fonctionnaires leur permet de résister aux pressions économiques, religieuses, et même politiques ? Il est donc urgent pour ce gouvernement de tout détruire, par la Loi de transformation de la fonction publique...

- **les retraites par répartition permettent un salaire différé ?** Elles n'entrent pas dans les trafics boursiers, elles permettent de prévoir quand et avec combien on pourra s'arrêter de travailler ? Elles font partie des leviers de redistribution : comme les services publics, comme les aides sociales (« un pognon de dingue ») qui font que le taux de pauvreté en France est contenu à 14%, alors qu'il aurait déjà dépassé 22% sans nos acquis sociaux ? Eh bien, détruisons, disent-ils, en prenant les gens pour des imbéciles et en leur faisant croire que c'est pour leur bien...

Point 3 : Savoir que nous sommes une force incontournable, et se mobiliser, en toute intelligence !

Dès la rentrée, parlons avec nos collègues formateurs-trices : le ministère va essayer de les instrumentaliser pour mettre au pas les enseignant-es du 1er degré. Mais les formateurs-trices sont des collègues. Nous avons besoin d'eux et elles pour améliorer nos pratiques. Demandons-leur de nous aider à renforcer notre professionnalité, pas de nous imposer des protocoles qui détruiraient le métier.

Disons-nous bien que les professionnel-les de la pédagogie, c'est nous. Aucun protocole scientifique ne peut faire classe à notre place. **Réunissons-nous avec le SNUipp-FSU, avec les mouvements pédagogiques, et résistons de la meilleure manière possible : en construisant nos vies de classe, tous les jours. Le syndicat est aussi là pour ça !**

Et discutons avec nos collègues, jeunes et moins jeunes. **Nous devons nous rappeler que nous sommes des fonctionnaires. Que nous serons des retraité-es. Nous voulons une société plus juste, avec une meilleure répartition des richesses produites.** On sait tous-tes qu'en France, l'évasion fiscale, c'est 100 milliards d'euros chaque année, autant que le budget de l'Education nationale. De l'argent, il y en a.

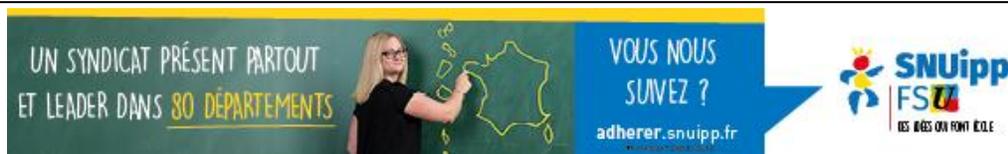
Venez tous-tes aux réunions syndicales, stages... Construisons ce qui nous convient entre collègues. Puis avec les parents, les usagers... Tout est possible : nous sommes une force incontournable. A nouveau, faisons reculer Blanquer. Faisons reculer ce gouvernement. Imposons la justice sociale et un monde meilleur. Avec intelligence : construisons les

mobilisations qui sont dans nos mains, comme nous avons su le faire entre mars et juin 2019 dans le 1er degré.

Très bonne rentrée à toutes et à tous !

Pour recevoir régulièrement des infos du SNUipp-FSU66:

L'administration permet au syndicat d'utiliser des listes de diffusion sur les adresses pros des collègues (mails ac-montpellier.fr). Cependant cette utilisation est très rigide et limitée. Si ce n'est déjà fait, n'hésite pas à nous communiquer une adresse mail perso (gmail, yahoo, orange, sfr, etc...) en nous l'envoyant à snu66@snuipp.fr , et tu seras abonné à notre lettre internet hebdomadaire.



📍 **Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!**

📍 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

SNUipp-FSU 66 : c'est 5 élu(e)s sur 7 à la CAPD 66

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Je m'informe sur l'adhésion et je me syndique [ICI](#)

Mail SNUipp-FSU 66 : snu66@snuipp.fr site : <http://66.snuipp.fr/>

**SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>
compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook : [à cette adresse](#)**

SNUipp-FSU 66 , 18 rue Condorcet 66000 PERPIGNAN

TEL : 04.68.50.78.44
